



Prix International des Droits de l'Homme Ludovic-Trarieux 2012
Ludovic-Trarieux International Human Rights Prize 2012
Premio Internacional de Derechos Humanos Ludovic Trarieux 2012
Premio Internazionale per i Diritti Umani Ludovic Trarieux 2012
Internationalen Ludovic-Trarieux-Menschenrechtspreis 2012

Depuis/Since/Desde/Dal/ Seit 1984

“L’hommage des avocats à un avocat ”
 “The award given by lawyers to a lawyer”
 “El homenaje de abogados a un abogado ”
 “L’omaggio degli avvocati ad un avvocato”
 “Die Hommage von Anwälten zu einem Anwalt”

« CE
 N'ETAIT
 PAS SEULEMENT
 D'AILLEURS LA CAUSE
 ISOLEE D'UN HOMME QUI ETAIT A DEFENDRE,
 C'ETAIT, DERRIERE CETTE
 CAUSE, LE DROIT, LA JUSTICE,
 L'HUMANITE ».





27 avril 198 : Nelson Mandela
est encore en prison pour cinq années.
Sa fille vient en France recevoir en son nom
le premier Prix Ludovic-Trarieux.

***Un prix
créé en France
devenu chaque année l'hommage
du barreau international
à un avocat du monde.***

En 1984, le Bâtonnier Favreau décidait de décerner un prix à « un avocat sans distinction de nationalité ou de barreau, qui aura illustré par son œuvre, son activité ou ses souffrances, la défense du respect des droits de l'Homme, des droits de la défense, la suprématie du droit, la lutte contre les racismes et l'intolérance sous toutes leurs formes », sous la dénomination de « Prix International des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux ».

Le « **Prix Ludovic Trarieux** » commémore le souvenir de Ludovic Trarieux (1840- 1904), avocat au Barreau de Bordeaux, puis à Paris, Ministre de la Justice (1895), fondateur, en 1898, en plein cœur de l'affaire Dreyfus, de la « Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen », qui est à l'origine de toutes les ligues créées depuis dans le monde.

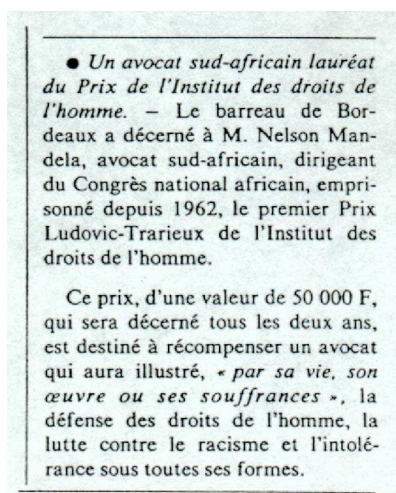
Il est la plus ancienne et la plus prestigieuse des récompenses réservées à un avocat puisque son origine remonte au message de Ludovic Trarieux (1840-1904), fondateur, en 1898, au moment de

l'Affaire Dreyfus, de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen » : « Ce n'était pas seulement d'ailleurs la cause isolée d'un homme qui était à défendre, c'était, derrière cette cause, le droit, la justice, l'humanité ».

Depuis 2003, le prix est devenu l'Hommage désormais annuel des avocats à un avocat du monde. Il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles, l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome), la Rechtsanwaltskammer de Berlin, le barreau de Luxembourg, l'Union Internationale des Avocats (UIA) et l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens (IDHAE), Il est remis aux lauréats alternativement dans une des villes où chacun des instituts exerce son activité.

Le Prix ne reçoit aucune subvention et aucun financement direct ou indirect d'aucun gouvernement, organisme étatique ou organisation internationale ou européenne constituée ou contrôlée par des Etats et n'a de compte à rendre à aucun de ceux-ci. Afin de préserver sa totale indépendance, son financement et la dotation du prix sont assurés exclusivement par les contributions de ses membres.

Nelson Mandela: premier lauréat du Prix en 1985.



Le Monde 5 avril 1985 – page 22

Un an après sa création, le Premier Prix a été attribué le 27 mars 1985 à Nelson Mandela alors emprisonné depuis 23 ans en Afrique du Sud. Il a été remis officiellement à sa fille, le 27 avril 1985, en présence de quarante bâtonniers venus d'Europe et d'Afrique. C'était alors le premier prix qui lui était décerné en France et le premier dans le monde par des confrères avocats.

« *Un avocat sud-africain lauréat du Prix de l'Institut des droits de l'Homme* », titrait alors le journal **Le Monde** dans une brève. Nelson Mandela n'était pas à l'époque le président de l'Afrique du Sud qu'il est devenu depuis. Il était alors emprisonné depuis 23 ans en Afrique du Sud. C'était un des cinq premiers prix à lui être décerné, et il s'agissait là de la première distinction jamais décernée par des avocats. C'était aussi la première en France.

Depuis 2003, le prix est devenu l'hommage désormais annuel des avocats à un avocat du

monde. Il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles, l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome), la Rechtsanwaltskammer de Berlin, l'Ordre français des Avocats du barreau de Bruxelles, le barreau de Luxembourg, l'Union Internationale des Avocats (UIA), et l'European Bar Human Rights Institute - IDHAE). Il est attribué et remis aux lauréats alternativement dans une des villes où chacun des instituts exerce son activité.

Les Lauréats depuis 1984

- 1985 : Nelson MANDELA (Afrique du Sud)
- 1992 : Augusto ZÚÑIGA PAZ (Pérou) †
- 1994 : Jadranka CIGELJ (Bosnie-Herzégovine)
- 1996 : Najib HOSNI (Tunisie) et Dalila MEZIANE (Algérie)
- 1998 : ZHOU Guoqiang (Chine)
- 2000 : Esber YAGMURDERELI (Turquie)
- 2002 : Mehrangiz KAR (Iran)
- 2003 : Digna OCHOA et Bárbara ZAMORA (Mexique).
- 2004 : Akhtam NAISSE (Syrie)
- 2005 : Henri BURIN DES ROZIERES (Brésil)
- 2006: Parvez IMROZ (Inde)
- 2007 : René GÓMEZ MANZANO (Cuba)
- 2008 : U AYE MYINT (Birmanie)
- 2009 : Beatrice MTETWA (Zimbabwe)
- 2010 : Karinna MOSKALENKO (Russie)
- 2011 : Fethi TERBIL (Libye)
- 2012 : Muharrem ERBEY (Turquie)



www.ludovictrarieux.org



www.ludovictrarieux.org

***Prix International des droits de l'homme Ludovic-Trarieux
2012***

Depuis 1984

“L’hommage des avocats à un avocat ”

**Le 17 ème Prix International des droits de l'homme Ludovic-Trarieux
2012**

attribué

à



Muharrem ERBEY
(Turquie)

Muharrem Erbey, avocat de Diyarbakir (Turquie) et vice-président de la plus importante structure turque de défense des droits de l'homme, a été arrêté à l'aube du 24 décembre 2009, pour appartenance à une « organisation illégale », bien que la section de Diyarbakir de İnsan Hakları Derneği – IHD –(la Ligue Turque des Droits de l'Homme), qu'il préside, soit une association officiellement enregistrée.

Muharrem Erbey a été arrêté à l'aube du 24 décembre 2009, alors qu'il venait de s'exprimer devant les parlements belge, suédois et britannique sur la situation des Kurdes en Turquie,

Il est détenu sans avoir été jugé depuis deux ans et quatre mois à la prison de Type D de Diyarbakir.

Muharrem Erbey, avocat et vice-président de la plus importante structure turque de défense des droits de l'homme, İnsan Hakları Derneği – IHD –(la Ligue Turque des Droits de l'Homme) et président de sa branche de Diyarbakir, a été arrêté à l'aube du 24 décembre 2009, pour appartenance à une « organisation illégale », bien que la section qu'il préside soit une association officiellement enregistrée.

Muharrem Erbey a été arrêté à l'aube du 24 décembre 2009, alors qu'il venait de s'exprimer devant les parlements belge, suédois et britannique sur la situation des Kurdes en Turquie, a pris part au festival du film kurde en Italie ainsi qu'à une conférence sur la Constitution (Constitution Workshop – Anayasa Çalıştayı) organisée par les associations du barreau local et le Congrès de la Société Démocratique.

Muhareem Erbey est détenu depuis deux ans et quatre mois à la prison de Type D de Diyarbakir.



www.ludovictrarieux.org